



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

«Forêt de la Pointe de Grave» FR 7200703

Le programme Natura 2000 en bref :

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains .

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

• Présentation du site

Le site, localisé à l'extrémité nord-ouest du département de la Gironde, constitue une étroite langue de terre entre l'océan et l'estuaire de la Gironde. Il s'étend sur 4 km et présente une largeur moyenne d'environ 0,5 km. Sa superficie est de 164,10 ha. Il est intégré à la région biogéographique atlantique.

La spécificité du site réside dans sa nature thermo-atlantique et calcicole, qui se traduit par un cortège floristique original, voisin de celui de la Charente-Maritime.

D'après le Formulaire Standard de Données (FSD), le site de la « Forêt de la Pointe de Grave » (FR7200703) comprend une partie de la dune non boisée ainsi que la partie ouest de la forêt dunale littorale. Il correspond principalement à la forêt domaniale de la pointe de Grave (parcelles 1 à 15). Son appellation Marais du Logit est donc erronée et ne devrait comporter que la dénomination de « Forêt de la Pointe de Grave ». Le comité de pilotage a donc décidé de renommer le site « Forêt de la Pointe de Grave ». D'autre part, le FSD inclut aussi des terrains appartenant à l'Etat, affectés au Port Autonome de Bordeaux (PAB).

Le site couvre un territoire de 302,4 ha sur la commune du Verdon Sur Mer.

Les propriétés sont essentiellement domaniales. Le domaine de la « Dune de Grave » appartient au Conservatoire du Littoral auquel vient s'ajouter une partie des terrains du Port Autonome de Bordeaux ainsi que le Domaine Public Maritime en limite ouest

Structure en charge de l'animation : Office National des Forêts Bordeaux

Président du Copil : M.le Préfet de la Gironde.

• La cartographie du site «Forêt de la Pointe de Grave».



• Les habitats et espèces présents et les enjeux écologiques

- Le site abrite 10 habitats naturels et 6 espèces d'intérêt communautaire et 15 espèces végétales protégées au niveau national ou régional.

Ce qui a été répertorié sur le site :

Les habitats naturels d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe I :

- Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manches-Atlantiques et mer du Nord.
- Dunes mobiles embryonnaires Atlantiques.
- Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophi*.
- *Dunes grises des côtes atlantiques*.
- *Pelouses rases arrière-dunaires*.
- *Bas marais dunaires*.
- *Dune à Saule des dunes*
- *Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert*
- *Arrières-dunes boisées à Chêne pédonculé*
- *Dunes à végétation sclérophile du cisto-lavenduletalia*

Les espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II :

- Grand Capricorne.
- Lucane cerf-volant.
- Chauve souris : (Rhinolophe, Grand murin, Vespertillon de Bechstein, Barbastrelle).

- Trois enjeux de conservation ont été fixés pour guider la stratégie d'intervention à l'échelle du site :

- **Enjeu 1** : - Restaurer les habitats dunaires dégradés par l'érosion éolienne. Compte-tenu de l'action conservatoire menée par l'ONF sur la dune girondine, nous pouvons considérer que seules les actions ponctuelles de lutte contre l'érosion dunaire seront en priorité 1 et mises en œuvre dans les secteur où l'érosion éolienne menace fortement l'intégrité des habitats d'intérêt communautaire.

- **Enjeu 2** : Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats de dunes grises et des manteaux préforestiers (restauration et entretien des habitats, canalisation du public en dune...).

- **Enjeu 3** : Améliorer le statut des espèces patrimoniales sur le site (Chiroptères, Léopard ocellé, Pélobate cultripède).

• Les enjeux socio-économiques

La connaissance des activités humaines qui occupent le site Natura 2000 et leurs enjeux est indispensable pour en comprendre sa dynamique. Ces usages structurent le territoire et façonnent les milieux sur lesquels ils interviennent. Il est nécessaire de veiller à leur intégration durable sur le site et d'en étudier les impacts sur les habitats et espèces patrimoniales présentes. Cela permettra d'agir de la manière la plus adaptée en exploitant si possible ces activités comme outils de conservation de la biodiversité.

Le Verdon sur Mer adhère à la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc qui, par ailleurs, adhère elle-même au Syndicat mixte du Pays Médoc qui couvre 6 communautés de communes

Le Médoc possède une faible densité de population et accueille moins d'un dixième de la population du littoral Aquitain sur presque un tiers du territoire de ce littoral.

Il est nécessaire de souligner que la population est multipliée par 5 à 10 en période estivale.

Néanmoins, la commune du Verdon, avec 1274 habitants fait partie des communes les plus peuplées au sein de la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc

La population évolue au rythme annuel de plus 1,46% depuis 1999.

Economie :

Le tourisme constitue un volet spécifique de l'économie. L'attrait touristique a provoqué une tertiarisation de l'économie (moins marquée dans le Médoc que sur le reste du littoral Aquitain). La part des emplois dans le secteur primaire sur le littoral ne représente que 4% de l'emploi total.

La saisonnalité de certaines de ces activités reste donc très marquée.

Ce secteur, au delà de son poids dans l'ensemble de l'économie du littoral, joue un rôle certain dans la structuration des paysages (résidences secondaires campings, accès aux plages), l'aménagement du territoire et la conservation du patrimoine naturel de la zone d'étude.

Les activités :

Exploitation forestière, chasse, fréquentation touristique sont les principales activités. Parmi les aménagements touristiques à noter un réseau conséquent de pistes cyclables. Il est à noter que la fréquentation du site par des engins motorisés fragilise le site.

Pour aller plus loin...

- **Structure porteuse et animateur** : Office National des Forêts

Paul Tourneur : paul.tourneur@onf.fr

- **DDTM/Service Eau et Nature/Natura 2000**

05 56 24 86 69/05 56 24 88 86

- **Autres sites internet :**

- Ministère Ecologie : www.developpement-durable.gouv.fr

- Site Dreal :
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Portail Natura2000: www.natura2000.fr